



Guillaume Pepy est un manager d'entreprise. Il a rejoint la SNCF en 1988 et y a gravi de nombreux  chelons avant d' tre nomm  directeur g n ral ex cutif (2003) puis pr sident directeur g n ral (2008-2019). Il a  galement  t  directeur g n ral adjoint grandes enqu tes   Sofres (Taylor Nelson, 1993-1995). Guillaume Pepy s'est, en parall le, beaucoup investi dans la gouvernance des entreprises, en tant qu'administrateur de Wanadoo, Suez, Deutsche Bahn, NTV, Keolis et Lagard re, et en tant que pr sident de Systra et d'Eurostar. Il devient pr sident d'Initiative France en juillet 2020.

Nos questions   Guillaume Pepy

Pr sident du r seau Initiative France

PROPOS RECUEILLIS
PAR **BRUNO DELMOTTE**,
DIRECTEUR DE CABINET,
CONSEIL SUP RIEUR

— *Vous pr sidez l'association Initiative France depuis le 1^{er} juillet 2020. Pouvez-vous nous rappeler les missions et les objectifs de ce r seau associatif de financement des cr ateurs et repreneurs d'entreprises, et les raisons qui vous ont amen    pr sider ce r seau ?*

Initiative France est le premier r seau associatif de financement et d'accompagnement des entrepreneurs en France. Chaque ann e, nos 214 associations soutiennent 18 000 entreprises, sur l'ensemble du territoire national, qui cr ent ou maintiennent 50 000 emplois par an.

Nous aidons toute personne qui veut cr er, reprendre ou d velopper son entreprise   le faire, quels que soient son secteur d'activit , ses capacit s

de financement et son parcours professionnel. Nous apportons   ces futurs entrepreneurs une  valuation de leur business plan, un financement par un pr t d'honneur   taux z ro et un accompagnement pendant 3   5 ans pour s curiser leurs projets et renforcer leurs chances de r ussites.

20 000 b n voles, chefs d'entreprises, experts-comptables ou banquiers s'engagent pour la r ussite des entrepreneurs que nous soutenons. Cet engagement est efficace puisque 92 % des chefs d'entreprise accompagn s sont encore en activit  apr s trois ans, contre 70 % en moyenne.



— Alors que, selon toutes probabilités, la crise Covid-19 ne fait que commencer sur le plan économique, comment inciter les Français à créer leur entreprise ? Est-ce vraiment le bon moment pour le faire ?

La crise économique est là. Elle est brutale et son évolution est imprévisible. Des secteurs souffrent particulièrement, comme l'hôtellerie-restauration ou les activités touristiques. Notre rôle est d'être aux côtés de ces victimes de la crise, en lien avec les collectivités et nos partenaires, pour les aider à s'en sortir par le haut.

Une crise économique est aussi porteuse d'opportunités. L'économie est en train de se réinventer. Nous voyons partout se multiplier les projets autour de l'environnement, du numérique ou des services médico-sociaux. Ce sont des secteurs d'avenir dans lesquels beaucoup se lancent !

En période de crise, la création ou la reprise d'une entreprise est aussi une solution pour créer son propre emploi et se lancer dans la plus belle aventure de sa vie professionnelle. Quand on a une idée, il est possible d'entreprendre en France ! C'est à nous de soutenir ces idées et de lever les freins récurrents que sont la peur de ne pas y arriver et le manque d'argent.

— Depuis la sortie du confinement du printemps, avez-vous un aperçu de l'état où se trouvent les dizaines de milliers de jeunes TPE que le réseau Initiative France aide ?

Notre ancrage, au plus près du territoire, nous a permis de connaître très tôt les difficultés, besoins et perspectives des entrepreneurs que nous soutenons. Dès le début du confinement, nos associations ont contacté tous les entrepreneurs et mis en place des solutions

d'accompagnement renforcées. L'enquête que nous avons menée en mai auprès de 9 000 entrepreneurs soutenus par notre réseau a confirmé qu'ils avaient été durement impactés par la crise sanitaire. Une majorité ne s'est pas rémunérée pendant le pic. Pourtant, deux-tiers d'entre eux nous disaient qu'ils étaient optimistes et qu'ils envisageaient de maintenir des emplois, voire même d'en créer. Cet optimisme, nous l'expliquons en partie par l'accompagnement dont ils ont pu bénéficier. Les experts-comptables ont d'ailleurs été au rendez-vous, puisque 85 % des entrepreneurs que nous avons interrogés ont bénéficié de conseils de leur part pendant le confinement. Nous savions avant la crise que l'accompagnement faisait la différence. C'est encore plus le cas en ce moment.

C'est avec cette connaissance précise de la situation des entrepreneurs que nous agissons, avec les pouvoirs publics, en faveur de la redynamisation du tissu des TPE et de l'emploi. Quatre régions – Île-de-France, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Région Sud – nous ont déjà confié la gestion de leurs fonds d'urgence.

— Le Gouvernement a présenté son plan de relance début septembre. Quelle en est votre analyse ?

France Relance est à la hauteur des enjeux. Il est très ambitieux face à la rapidité des destructions et à la chute des offres de postes à pourvoir pour les jeunes diplômés. Le Gouvernement fait le pari d'une réorientation durable de notre économie, qui s'appuie sur des secteurs d'avenir – le numérique, l'écologie, la solidarité – et sur la capacité des Français, et notamment des jeunes, à faire preuve d'esprit de conquête. Amener 15 000 demandeurs d'emplois en insertion et 2 500 jeunes sans formation à

créer leur propre emploi, ce n'est pas rien et c'est une des actions phares de ce plan de relance.

France Relance ambitionne donc de soutenir celles et ceux qui subissent la crise à s'en sortir par le haut. C'est un bon signal. Il devra être suivi d'effets par des mesures d'applications simples et un véritable effort de décentralisation.

— Comment voyez-vous le rôle des experts-comptables dans la phase de relance de l'économie française mais aussi auprès des créateurs d'entreprise ?

Les experts-comptables ont une place majeure dans notre réseau. Ils orientent des porteurs de projets vers nos associations et participent activement à la vie de nos associations comme bénévoles. Leur expertise est incontournable dans les comités chargés d'octroyer les prêts d'honneur et pour accompagner les entrepreneurs dans les premières années de vie de leur entreprise, en tant que marraines ou parrains.

La contribution des experts-comptables dans notre réseau est à l'image du rôle qu'ils occupent pour accompagner la relance de l'économie française. Ils insufflent de la confiance, un facteur majeur de réussite pour les entrepreneurs comme pour la croissance de notre pays. Les victimes de la crise s'appuient sur eux pour mesurer leur capacité à rebondir et prendre des décisions adaptées à leur situation. Celles et ceux qui se lancent peuvent compter sur eux pour préciser leur business plan, équilibrer leurs sources de financement, mettre en place des tableaux de suivi pour limiter les risques et les soutenir dans les mois décisifs qui suivent la création d'entreprise.

